Bulletin Municipal

Le mot du Maire

Année 2014, Numéro 1
Date de parution : janvier 2014

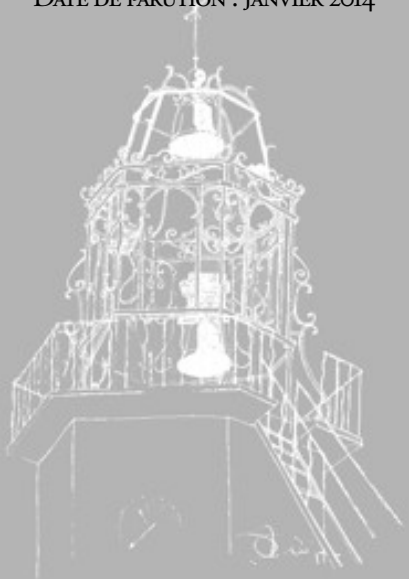

Département de la Drôme
Mairie de VENTEROL
26110

Ouverture de la Mairie
et de la Poste :
Lundi : 13h30 à 18h30
Mardi : 10h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h00 à 12h00

La permanence du Maire
les mardis de 10h à 12h
du premier Adjoint
les mercredis de 10h à 12h

Tél : 04 75 27 91 11
Fax : 04 75 27 09 12

http://venterol.net
mairie-venterol@wanadoo.fr

« la participation à la vie civique est un devoir, mais aussi et surtout un droit que beaucoup dans le monde n'ont pas »

Au seuil de cette nouvelle année, je forme le vœu pour chacun d'entre vous que 2014 soit une année de bonheur et de réussite.

Cette année va débuter par un évènement essentiel pour la commune, puisqu'en mars nous allons devoir désigner les membres de notre Conseil Municipal.

Je me réjouis, car beaucoup de nos jeunes filles et jeunes gens vont pouvoir glisser leur bulletin dans l'urne pour la première fois. Je voudrais leur signifier, que la participation à la vie civique est un devoir, mais aussi et surtout un droit que beaucoup dans le monde n'ont pas.

Comme je l'avais annoncé il y a quelques mois, je ne me représente pas. Je forme le vœu, que la campagne qui débute se déroule dans la sérénité, chaque candidat ayant pour objectif, je n'en doute pas, la meilleure gestion possible pour la commune.

Rendez-vous donc les 23 et 30 mars, salle du Conseil.

La loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers municipaux, apporte un certain nombre de modifications qui vont changer les habitudes de vote dans nos communes.

Tous les candidats doivent se déclarer préalablement en Préfecture.

Pour Venterol, le principe du panachage est maintenu. **Attention**, vous ne pourrez voter que pour les candidats qui auront au préalable déclaré leur candidature.

La liste des candidats déclarés sera affichée dans le bureau de vote. Pour notre commune, la parité femme homme n'est pas obligatoire. Les règles d'élection du maire et des adjoints restent inchangées.

La loi a défini le principe des conseillers communautaires.

Pour notre commune qui fait partie de la Communauté de Commune du Val d'Eygues (CCVE) et qui compte deux conseillers communautaires, il est précisé que sont désignés le maire, puis, en fonction du nombre de sièges, les adjoints dans l'ordre du tableau, sachant qu'il faudra également désigner les suppléants.

Mes vœux les plus sincères, surtout à celles et ceux que je n'aurai pas le plaisir de rencontrer et aux nouveaux arrivants sur notre commune.

Après trois ans, déjà, qu'elle a passé à travailler au classement des archives anciennes, (de 1805 à 1991), Edwige DARNAUD, archiviste à la CCVE, vient d'achever sa tâche.

Elle a ainsi apuré un gros arriéré concernant le fonds ancien qui représente plus de 12 mètres linéaires de documents.

Ce travail de fourmi, parfois perturbé par des demandes concernant justement des documents anciens, a été réalisé avec un très grand professionnalisme et une patience infinie.

Parfois pour l'aider dans son travail, elle a du avoir recours à la mémoire de personnes connaissant parfaitement l'histoire du village, telles qu'Emile Arnaud, Elise Ours et aussi Pierre Laurent, qu'elle remercie tout particulièrement.

Ce classement aujourd'hui terminé, permettra aux personnes voulant le consulter de s'y retrouver plus aisément grâce à un index répertorié par thèmes.

A mon tour de la remercier vivement pour ce travail délicat et complexe, car elle a souvent dû reprendre le classement de certains documents qui ne respectaient pas les règles en vigueur.

L'interdiction de brûler les déchets verts

Quelques précisions sur **l'interdiction** de brûler les déchets verts. La loi de 2013 stipule en effet qu'il est interdit d'incinérer les déchets verts y compris pour les collectivités.

Seuls les agriculteurs, pour des raisons agronomiques ou sanitaires, après déclaration en mairie, peuvent le faire, ainsi que les gardes forestiers pour les mêmes raisons, ou les pompiers pour travaux de prévention des incendies.

Pourquoi de telles mesures ? Pour des raisons sanitaires, car l'air que nous respirons est de plus en plus pollué et nous devons nous soucier de la santé de ceux qui nous suivent. Autrefois, les nombreux troupeaux, même si certains étaient de taille modeste, se chargeaient du débroussaillage et de la tonte des prairies. Aujourd'hui, nous pouvons, au lieu de les brûler, valoriser nos déchets verts (compost, paillage). En cas d'impossibilité, il nous reste la déchetterie où nous pouvons les déposer gratuitement.

Avis de naissance :

Lola Isabelle Anna SPYT, née le 14 décembre 2013, de Delphine Lazier et de Thomas Spyt

Félicitations aux parents !

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

www.interieur.gouv.fr www.diplomatie.gouv.fr

Avis de décès :

M. Frédéric JAMBON, décédé le 22 novembre 2013

M. André CHAVE, décédé le 27 novembre 2013

M. Marc PICHON, décédé le 12 décembre 2013

Sincères condoléances aux familles

Fête du Primeur 2013

Le Comité des Fêtes de Venterol ainsi que le Syndicat des Maîtres-Vignerons de Nyons-Venterol organisaient le 23 novembre à la salle des Fêtes à partir de 18h00 une soirée en l'honneur du jus de raisin fermenté. Toute l'équipe avait mis les petits plats dans les grands. Même Dame nature était de la partie. Il faisait frisquet à point et il fallait donc bien se réchauffer. Pour parfaire le tout une récolte de raisin a eu le bon goût de s'intercaler depuis la dernière fête, et malgré la récolte tardive, le vin s'est empressé de se loger dans les bouteilles histoire de faire honneur aux gosiers et réciproquement.

Le vin commença de s'évaporer pendant que le jury de qualité se mettait en place pour noter très sérieusement le concours des vins artisanaux de la commune. Le vin présenté n'était pas élevé par des professionnels mais en avait souvent les atouts. Le jury décerna pour le lauréat de chaque catégorie reine que sont le blanc et surtout le rouge une inoubliable statuette à conserver un an sur la cheminée. A nouveau cette année le grand vainqueur a été le terroir venterolais, encore une fois mise en évidence par le travail des passionnés.

Un sympathique feu d'artifice agrémenta la suite de la soirée, juste le temps de se refroidir un peu avant de reprendre quelques calories liquides.

Il fallait réserver pour profiter de l'assiette du terroir. L'équipe organisatrice eut fort à faire quand le coup de feu arriva. Plus de cent personnes étaient attablées. « Cent-vingt non sans vin » comme le titre le site du Comité.

La soirée, déjà avancée, ne faisait que commencer pour les fêtards. Le groupe « Les Borniquels » prit place et régala le public avec son registre, un peu plus calme au début pour monter crescendo avec du rock qui fit du bien dans les cages à miel et qui donna la bougeotte aux pieds jusqu'à épuisement du primeur.

Contes et Rencontres au pays du Soleil levant

Une Salle de Fêtes bien pleine pour la soirée Contes avec Pascal Mitsuru-Guérand, qui, à travers ses histoires presque toutes contemporaines, nous a fait voyager dans la capitale du Japon, Tokyo, mégapole en perpétuel mouvement, avec ses nombreuses gares, ses trains bondés, ses clochards, ses parcs, ces montreurs de marionnettes, ses salles de jeux bruyantes, ses appartements minuscules, bref, on était loin de Venterol ! Le public était ravi d'écouter ce conteur à l'humour subtil et parfois philosophique.

Les vœux du Maire

Tous nos concitoyens sont invités à se rassembler autour de notre Maire et le conseil municipal, ***le vendredi 10 janvier,*** pour ses vœux de fin de mandat, ***à 18 h30*** à la salle des Fêtes. Un apéritif clôturera la soirée, que nous souhaitons chaleureuse et pleine d'espoir pour l'année nouvelle.

L'association des Parents d'Élèves de l'école du Bout du Monde

… organise ***le samedi 8 février*** son légendaire repas à thème.

A ce jour le menu n'est pas encore choisi, mais nous vous promettons comme chaque année une ambiance chaleureuse et pleine de gaieté.

Les réservations devront se faire auprès de Mme Sylvie Rasclard au 04 75 27 96 74 aux heures du repas.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt, les places étant limitées.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu, cette année 2014, ***le dimanche 16 février, à partir de midi.*** Il est destiné à tous les Venterolais(es) de plus de 60 ans, et est offert par la Mairie. Pour la bonne organisation de cette manifestation, vous êtes priés de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et de le déposer en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) pour le 3 février au plus tard.

.

NOM : .....

PRENOM : .....

NOMBRE DE PERSONNES : .....

Talon à déposer dans la boite aux lettres de la Mairie pour le 03/02/2014 au plus tard.

Cérémonie du 11 novembre

De nombreux adultes ainsi que quelques enfants participaient à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Après la lecture du texte de Madame le Maire vint la lecture poignante de l'hommage que rendit le directeur d'école d'un jeune Venterolais, plein d'avenir, dont la vie a été emportée par la Grande guerre. Pascale lut avec émotion le texte qui retraçait la trop courte vie de son aïeul. Vint ensuite l'appel aux morts puis le fleurissement du monument suivi d'une minute de silence. Enfin le pot de l'amitié clôtura ce moment du souvenir.

Mémoire de la Grande Guerre

Cette année nous fêtons le centenaire du début de la première guerre mondiale.

L'APAVEN veut s'associer aux commémorations, en constituant un groupe de travail chargé de collecter des informations sur le conflit.

Chacun peut participer aux recherches ou fournir des documents, nul n'est besoin d'être historien.

On pourra trouver des informations dans les archives (privées, communales, départementales) mais aussi tranquillement chez soi par l'internet.

Ce travail collectif permettra modestement de transmettre la mémoire et de connaitre la vie des Venterolais durant ce terrible conflit. A terme on pourra éventuellement envisager une publication.

Rendez vous ***le 28 janvier 2014 à 18 h*** à la salle du conseil de la mairie.

Retroussons nos manches !

Le samedi 1 février 2014 nous sollicitons, avec l'APAVEN, votre participation active afin de finaliser le nouveau sentier de randonnée. Ce projet a pour but de créer un parcours afin de faire découvrir la géologie, l'histoire et les paysages de notre commune.

Le parcours forme une boucle qui part du village, passe par le chemin du Tomple, puis Serre Long, les Banastels, Novézan, le château Ratier, la Carrière Bleue, et enfin, retour en suivant le GR.

Quelques outils seront bien sûr nécessaires (sécateur, scie, élagueuse, faucille, tronçonneuse…) à apporter et à utiliser en fonction des capacités de chacun.

Ce chantier aura lieu le samedi matin : rendez vous devant la mairie à 8 h30. Un verre de l'amitié récompensera les valeureux participants.

En cas de mauvais temps le chantier sera reporté au samedi 8 février, même lieu.

L'APAVEN vous invite

À sa huitième (!) Soirée Soupe-Chansons qui aura lieu ***le samedi 25 janvier 2014 à 19 h30***. Cette fois-ci, nous vous ferons découvrir non seulement des nouvelles soupes mais surtout la chanteuse Hélène Deschamps. Avec une belle voix et beaucoup d'humour elle nous chantera la vie des gens. Animatrice née, elle saura créer la bonne ambiance qui caractérise chaque année notre soirée. Les bénéfices iront intégralement à la rénovation du Temple, donc plus on sera nombreux, plus grande la recette sera ! Et pour que chacun puisse venir, nous n'avons pas augmenté le prix d'entrée.

Repas + spectacle : 20 €

(enfants -16 ans : 10 €)

(apéritif, vin et café/infusion inclus)

Réservation obligatoire du 15 au 23 janvier en téléphonant au 04 75 27 93 14 ou au 04 75 28 08 73

Règlement sur place le 25 janvier 2013

Les Mercredis de Venterol

Le mercredi de Venterol passe ***au dimanche, le 19 janvier.*** En collaboration avec la Tambourinaïre, une association géologique, mycologique et botanique, nous proposons une balade autour de Novézan, promenade initialement prévue le 14 novembre. Nous partirons par le sentier du Chapelut et nous redescendrons par la combe de Sauve. Rendez-vous à 10 h15 juste après le camping Les Terrasses Provençales ou se situent les poubelles et où il y a de la place pour se garer. Comme c'est pour la journée, prévoyez un pique-nique. Appelez le 04 75 27 97 39, pour confirmation, la veille au soir : la météo de janvier est parfois capricieuse…

Le mercredi 5 février, place aux Jeux de Société ! Cette soirée-là arrêtez la télé, laissez la cheminée de côté et venez nous rejoindre pour une soirée autrement plus chaleureuse et conviviale. Rendez-vous à la salle de conseil ***à 20 h00.***

Le prochain Bulletin

Lundi 17 février : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

L'association *Places Libres* a pour but d'informer et sensibiliser les habitants au développement du covoiturage en Drôme Provençale et Haut-Vaucluse.

Invitez-nous ! Parlons ensemble de ce mode de transport économe en énergie, en pollution de Gaz à Effet de Serre. C'est aussi une économie financière par le partage des coûts. Il favorise la convivialité et la solidarité.

Il y a à disposition un site www.ecovoiturage0726.fr, (lors de votre inscription sur le site merci de soutenir l'action Places Libre en précisant PL- devant vos noms) PL- prénom PL- nom.

Ainsi que il y a également des listings papier consultables dans des « lieux relais » ***au bureau de l'Agence Postale de Venterol.*** Inscrivez vos trajets !

Plus nous serons nombreuses et nombreux à proposer nos trajets, plus nous les partagerons…

Places Libres La Bonté, 180 route des Caritat
26110 CONDORCET Tél : 04 75 26 48 27
Permanence téléphonique : lundi de 9 h à 12 h30
ici.placeslibres@yahoo.fr

Les Enfants

Jeudi 19 décembre, l'école du Bout du Monde a projeté dans la salle des fêtes du village un film intitulé « Les Enfants du Bout du Monde ».

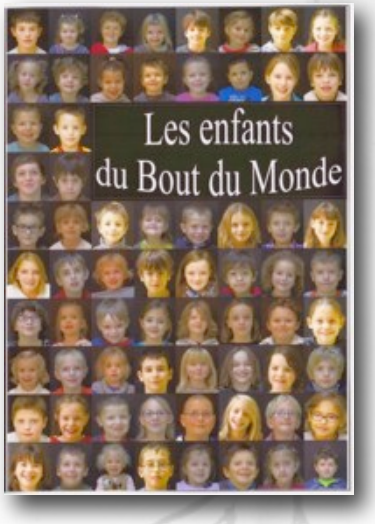

Inspiré de « 7 milliards d'autres », de la fondation Goodplanet, il montre les 62 élèves de l'école, accompagnés de 6 anciens élèves aujourd'hui collégiens, répondant tout simplement à 9 questions qui leur étaient posées par Julie Perrut, de l'association « Le P'tit Gibus ».

Les enfants, de 2 à 12 ans, s'exprimaient sur des sujets comme « qu'est-ce qui te rend heureux ? » « Quel est ton plus beau souvenir », « la mort, qu'est-ce que c'est pour toi », « A quoi préfères-tu jouer ? », « C'est quoi, l'amour ? », « Qu'est-ce qui te rend triste ? »... Ce film est touchant de spontanéité, de fraîcheur et d'émotion, les enfants y sont tour à tour graves, malicieux, timides, drôles ou réfléchis, toujours émouvants…

Le DVD du film sera mis en vente en janvier 2014, au prix de 4 euros. Les réservations seront possibles à l'école ou à la mairie.

L'Association Sports Evasion

L'association Sports Evasion propose la découverte d'activités de pleine nature

La « marche nordique »

Chaque vendredi, départ à 8 h30 devant la piscine de Nyons pour une séance de Marche Nordique, niveau accessible à toute personne. Retour vers 12 h.

Tarif de 10€ pour les adhérents (15€ pour l'année) et de 12€ pour les non adhérents (bâtons prêtés)

La « Glisse »

La saison de glisse, ski et snowboard, va commencer et nous vous proposons de venir partager des bons moments au sein de l'association Sports Evasion (réservé aux adhérents, adhésion annuelle de 15€) :

Sortie à la journée : découverte des stations de proximité en petit groupe, minimum 6 personnes, transport en minibus, organisation de la logistique et connaissance des pistes, sans encadrement technique « ski ».

Destination la Joue du loup, départ à 7 h.

Janvier 2014

samedi 11, lundi 13, samedi 25 et lundi 27

suite du planning en cours…

Le « Vélo Electrique »

La découverte des Baronnies Provençales, du nyonsais, du pays du Ventoux et du Grignanais à Vélo à Assistance Electrique, par les petits chemins et sentiers, c'est pour tous, à partir de 35€ la demi-journée (location de vélo et accompagnement)

Le programme est disponible sur simple demande ou à la carte en fonction de vos envies.

« Gym douce et d'Entretien »

Pour garder la forme et se forger une base corporelle saine par des exercices adaptés

Mercredi 17 h30 - 18 h30 « gym douce »
et ***18 h30 - 19 h30*** « gym d'entretien »

(85€ le trimestre après adhésion)
Pascal CECILLON tél 06 14 82 49 74

Entretien avec Guillaume ROCHE
boulanger

Guillaume me reçoit chez lui, dans le calme, la tranquillité et la sérénité, parfaitement disponible pour notre entretien, avec le sourire discret et sérieux d'un homme qui maitrise bien le quotidien et le cours des choses.

***Le Bulletin** – Parlons de ton parcours professionnel…*
Guillaume – J'ai découvert ma vocation avec les souvenirs de mon grand-père, boulanger sur un bateau. Mon premier stage s'est effectué à 15 ans chez un boulanger. A 16 ans, je me trouve en apprentissage chez les Compagnons du Devoir à Nîmes, 15 jours en classe, 15 jours en entreprise, pendant 2 ans. A 18 ans j'obtiens le CAP de boulanger.

***Le Bulletin** – Et la pâtisserie ?*
Guillaume – Je l'ai apprise sur le tas. A 18 ans je pars pour un tour de France, d'abord chez un employeur à Lille, où j'apprends les spécialités du nord. Puis, retour au sud dans les Bouches-du-Rhône. Enfin à Genève dans un hôtel 5 étoiles.

***Le Bulletin** – Quel est ton programme d'une journée ordinaire ?*
Guillaume – Je commence à 2h du matin et jusqu'à 4h je prépare la pâtisserie, le salé (pizza etc.), les viennoiseries. A 3h j'allume le four. De 4h à 6h je cuis le pain et les viennoiseries et à 6 h j'ouvre le magasin.

***Le Bulletin** – Une ouverture bien matinale…*
Guillaume – Il y a déjà des clients, ceux qui partent au boulot. Ensuite, tout en servant dans le magasin, je prépare pour le lendemain : pétrissage, pesage, divisage et façonnage. Dans la matinée je prépare également, pour le lendemain, les pains spéciaux, les viennoiseries, les crèmes et mousses pour la pâtisserie. A midi et demi, fermeture du magasin et nettoyage obligatoire (balai, serpillère, vitrine). Je prends une douche et quand c'est possible, je fais la sieste.

De 15h30 à 18h30, réouverture du magasin. Je m'occupe simultanément du secrétariat et de la comptabilité. Lors de la fermeture, re-nettoyage général, puis je passe les commandes aux fournisseurs, bref, tous les contacts commerciaux, et je me couche à 21h après avoir écouté la météo pour connaître l'hygrométrie qui influe sur la cuisson du pain.

***Le Bulletin** – Il y a plusieurs types de farine, du plus blanc (type 45) au plus complet (type 170). Quelle farine emploies-tu ?*
Guillaume – Pour la pâtisserie, la farine de blé type 45, pour mon pain normal la farine type 65, pour les baguettes à l'ancienne la farine de meule type 80, et la farine tradition Label Rouge, sans produit correcteur, pour la baguette « tradition ».

***Le Bulletin** – Et si tu fabriquais du pain bio ?*
Guillaume – C'est guère concevable vu qu'il me faudrait un label Ecocert très onéreux et tout le matériel en double. Le pain serait plus cher. Aurais-je la clientèle correspondante ?

***Le Bulletin** – Un mot sur la levure ?*
Guillaume – Je fais mon levain avec de la farine, de l'eau et du jus de pomme ce qui produit un levain sans acidité, et peut-être un léger arôme ?

***Le Bulletin** – Nous savons que tu vends du pain aussi à l'extérieur du village…*
Guillaume – Oui, pour le lycée de Nyons tous les jours de la semaine, pour deux maisons de retraite, deux hôtels et le restaurant Le Cercle de Rousset. Sur Venterol, je fournis à l'AEFA, la cantine scolaire et, en été, le camping de Novézan.

***Le Bulletin** – Le soir venu, où vont les restes ?*
Guillaume – Je donne le pain dur pour les chiens, les lapins, les poules. On peut faire des échanges !

***Le Bulletin** – Je sais qu'à ton arrivée, on t'a donné un coup de pouce…*
Guillaume – Oui, j'ai reçu une aide très appréciable de la part de Mme le Maire et du premier adjoint et sa femme. Je pense que nulle part ailleurs, je n'aurais reçu un si bon accueil !